

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le triste destin des économistes anglais obligés de démontrer qu'ils se sont trompés sans cesser d'être infallibles. Depuis qu'elle n'a plus d'or l'Angleterre affirme que l'or n'a aucune valeur. Mais si les capitaux affluent en France, celle-ci n'est coupable que de leur inspirer confiance. Pourquoi les autres pays n'ont-ils pas autant ?

Tous les économistes sont respectables ! Mais à la « respectabilité » des économistes anglais se superposent, je ne sais quel ton péremptoire et quel air solennel qui rendent leurs bavées plus comiques et plus amusantes que celles des autres...

Le sort de ces pontifes est digne de compassion car ils se voient obligés de prouver scientifiquement aujourd'hui le contraire de ce qu'ils prouvaient non moins scientifiquement autrefois. Ils essayent de s'en tirer en mettant beaucoup d'autorité à se contredire et en affirmant leur infailibilité jusque dans l'erreur... Il faut qu'ils cherchent dans leur science faite d'observations changeantes et d'inductions hypothétiques, des remèdes à une crise dont ils n'avaient jamais pu observer l'équivalent chez eux. Aussi patagent-ils beaucoup, les pères ! Et nous les en plaignons. Mais quand ils se mêlent de nous mûrifier, alors nous avons bien le droit de rire un peu !

Comme l'Angleterre n'a pas pu garder à sa livre sterling la parité de l'or elle n'admet pas que d'autres monnaies veuillent la conserver. Une crise universelle la consoliderait de sa crise particulière. Ce qui était excellent jusqu'au krach du mois dernier, ne vaut plus rien depuis lors. Et ses économistes qui ne cessaient de soutenir que la convertibilité en or est la seule base solide et sûre d'une monnaie, prétendent maintenant que c'est une idée stupide, un dogme faux et périmé.

Moi, je veux bien, attendu que je n'y entends rien et que ma seule supériorité sur les économistes est de reconnaître mon incapacité. Mais la science économique ne m'ayant pas encore tourné le cou, je ne puis m'empêcher de remarquer que la Grande-Bretagne ne s'est mise à cracher sur l'or qu'à partir du jour où elle a commencé de n'en plus avoir. Et je parie bien que pour la faire rerechanger d'opinion, il suffirait d'un retour de la marée jaune dans les caves de la Banque d'Angleterre. Les Anglais sont conciliants avec eux-mêmes et comme ils n'ont plus ce qu'ils aiment, ils se persuadent qu'ils n'aiment pas ce qu'ils n'ont plus. Et ils voudraient maintenant convaincre les peuples que tout l'or du monde — en particulier celui de l'Amérique et celui de la France — n'est qu'une chimère... Espèrent-ils arriver à constituer autour de la livre sterling une sorte de Ligue des monnaies de papier contre les monnaies aurifères ?

Bah ! tout cela passera ! Un peu de jalousie et de mauvaise humeur est bien naturelle chez les Anglais qui viennent de recevoir le coup le plus sensible, l'humiliation peut-être la plus cruelle de toute leur histoire. Ils sont malheureux et cela excuse bien des choses... même les paroles prononcées l'autre jour à la Chambre des Communes par le Chancelier de l'Echiquier :

« L'Amérique et la France ensemble ont maintenant acquis les trois-quarts de l'or du monde entier et l'ont ensévelé dans leurs caves où il demeure stérile et ne sert pas à favoriser le commerce international. »

Mais, sapristi, de quoi nous accusent-ils ? De servir de refuge aux capitaux accourus du monde entier ? Si c'est une faute, c'est à ceux qui la commettent qu'il faut s'en prendre. Les seuls responsables de ce phénomène sont les possesseurs de capitaux qui vont tout naturellement là où ils se sentent en sécurité.

Quand M. Philip Snowden laisse entendre par son langage devant les députés que la France avide et insatiable se livre au drainage de l'or dans le monde, il sait bien que cela n'est ni vrai, ni possible. La Banque

de France n'a pas besoin d'appeler à elle ce qui lui vient tout seul. C'est un mouvement de confiance naturel et irrésistible : les possédants cherchent un abri sûr dans le monde agité et incertain et ils retirent leur argent de là où ils le croient mal pour le mettre là où ils le croient bien. Il n'y a rien qui puisse empêcher ça, M. Philip Snowden ne l'ignore pas. Il n'y a rien qui puisse empêcher un monsieur de chercher à placer son avoir en sécurité : ni prières ni menaces, ni discours ni objurgations, ni police ni gendarmes !...

Du reste, s'il en était autrement et si c'était une question de volonté pourquoi l'Angleterre ne s'y emploierait-elle pas elle aussi ? S'il suffisait de savoir manœuvrer et de vouloir le faire pour amener de l'or à soi pourquoi l'Angleterre ne le ferait-elle pas ? Pourquoi a-t-elle laissé s'enfuir son or par toutes les fissures ?

Non, des récriminations semblables ne servent à rien, sinon à soulager un peu le cœur ulcéré de nos amis anglais. Mais s'ils veulent vraiment guérir, il leur faudra chercher d'autres remèdes.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LA MODE NOUVELLE

Voici, avec la rentrée des audacieux qui osent encore villegatiner, le moment où les grands maîtres de la mode tancent, en surprise, les nouveautés de la saison qui vient.

À côté des innovations d'importance, qui ont le mérite de transformer, chaque année, souvent de fond en comble, les toilettes, afin de faire dépenser à la clientèle beaucoup d'argent, il y a un certain nombre de fantaisistes qui cherchent à lancer quelque chose d'un peu surprenant, qui soit susceptible d'amuser ou d'ahurir, ce qui est une façon excellente parfois d'amener l'engouement. Plusieurs ont gagné, ainsi, beaucoup d'argent.

Rappelez-vous, en de précédentes années, l'essai qu'on tenta de mettre à la mode des bas de couleurs différentes pour chaque jambe, puis les petits souliers, de même dissimulés. On chercha aussi à lancer les lucarnes sur le côté des robes.

Tout cela fut décevant, faute peut-être d'assez de publicité et de complétié bien placées.

Cette année, on chuchotte encore, en grand mystère, que les longs cils des jolies femmes devront être non pas chargés de kohl, mais de pâte d'argent. Le « regard argenté » détonnera le « regard argenté » qui a fait son temps.

Le décolletage sera tamisé par des résilles en fils d'or, résille à larges mailles, naturellement. Cela permettra beaucoup d'audace, et la vogue du nudisme aidant le corps féminin — du moins de certaines dames — apparaitra comme un treillage de jardin où d'ailleurs les courtisiers jardinières mettront des fleurs, en parure, des fleurs grimpances.

Un couturier, très dernier cri, avait songé aussi à prolonger la mode du pyjama fourré. Quelle admirable occasion de gagner d'hermine des linons légers ! Messieurs les fourreurs s'agacent de ne pas solder à 700 fr. des étoles, que l'on passe ils vendaient 2.000. La fourrure devrait être pour rien, cette année, et la baisse de la livre ne devrait qu'accroître cette baisse des prix. Si on « fourrait » les pyjamas, ce serait quelque chose, au moins de sauvé.

Les coiffeurs qui aiment dire leur mot dans les excentricités de la coquetterie ont imaginé — hélas ! — de remettre en vogue les cheveux féminins coupés ras sur la nuque, à la garçonne, à condition de laisser le visage s'orner de deux longues mèches sur le côté, en virgules. C'est vilain au maximum. Aussi, est-ce très demandé par les élégantes, qui ont la prétention de mener la mode.

Les messieurs n'échappent pas aux suggestions de ces fantaisistes de la Haute Couture. Sauvez-vous le dernier cri du genre ?

Plus de cravates, du moins telles que les portent les hommes. Un tour de cou simplement, légèrement négligé, noué sur le côté ou — mieux — dans le dos, et, bien entendu, agrafé d'argent ou de perle, pour faire marcher aussi le commerce de la joaillerie, que la baisse de la livre n'a pas précisément favorisée.

HENRY DE FORGE.

Informations

M. Laval en Amérique

L'intérêt soulevé à Washington par la prochaine visite de M. Laval, se trouve accentué du fait qu'un accord franco-allemand est intervenu à Berlin, en ce qui concerne la nomination d'un comité économique mixte.

M. Julius Barnes, président du conseil d'administration de la Chambre de Commerce, a déclaré qu'un accord sincère entre l'Allemagne et la France constituerait pour le monde entier un moratoire politique et redonnerait confiance en l'Europe.

M. Laval s'embarquera le 16 octobre pour les Etats-Unis.

Bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 18 au 25 septembre fait ressortir une encaisse-or de 59 milliards 346 millions 170.306 francs en augmentation de 771 millions 758 francs sur la semaine précédente.

Les engagements à 7,54 francs sur lesquels les billets en circulation figurent pour 78 milliards 173 millions 81.500 francs (en augmentation de 597 millions 949.500 francs sur la semaine précédente), représentent 104 milliard 719 millions 965.116 francs.

La proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue est de 57,02/100 contre 56,23/100 la semaine précédente. La proportion fixée par la loi est 55/100.

Le déficit du budget

Le budget se présente actuellement avec une diminution de recettes de près de deux milliards, alors que les dépenses civiles se trouvent augmentées de plus d'un milliard et demi par suite de l'application des seules lois précédemment votées, 500 millions d'augmentation pour la retraite du combattant. Le reste provenant pour la plus large part de l'application des assurances sociales à l'agriculture et de la réalisation du plan d'outillage national.

Quant aux dépenses des trois budgets de la défense nationale, elles se révèlent en accroissement de 1.300 millions environ.

C'est donc en présence d'un déficit de 4 milliards et demi à 5 milliards que se trouve M. Piétri, qui n'en reste pas moins résolu à ne recourir à aucune majoration d'impôt.

Les souverains belges à Paris

Le président de la République et Mme Paul Doumer ont reçu à déjeuner, jeudi, au palais de l'Élysée, le roi et la reine des Belges. Assistaient également à ce déjeuner un grand nombre de personnalités civiles et militaires. Les honneurs militaires ont été rendus aux souverains, à leurs arrivées au palais de l'Élysée et à leur départ.

La crise anglaise

Après une courte discussion, la Chambre des Lords a adopté la loi d'économies en deuxième lecture par 67 voix contre 8. Le projet a été ensuite rapidement examiné. Dans ses dernières étapes et après avoir été définitivement adopté, il a été revêtu de l'assentiment royal.

Les augmentations d'impôts

La Chambre des communes, réunie en comité, a adopté les articles de la loi de finances prévoyant l'augmentation du droit sur la bière et de l'impôt sur le revenu.

Le conflit sino-japonais

On mande de Tchang-Chou à l'Agence Rengi qu'un violent combat a eu lieu ce matin de bonne heure à Kai-Youan, près de Moukden, entre un détachement militaire japonais et environ 3.000 soldats chinois.

Les Chinois ont été repoussés, mais trois Japonais ont été tués et il y a plusieurs blessés.

D'autre part, les journaux japonais annoncent que 400 Coréens ont été massacrés en Mandchourie, à Pa-Ko-Chou et à Tsi-Taou.

Espagne et Vatican

De source digne de foi on apprend qu'un accord de principe serait intervenu entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol. En conséquence on pense que le gouvernement présentera aux Cortes une solution ayant les caractéristiques d'un modus vivendi réglant la question des ordres religieux et la garantie de leurs biens.

Si la Chambre approuve cette solution les négociations en vue d'un Concordat se poursuivront dans de bonnes conditions.

Au Chili

Une salve de coups de feu a été tirée contre le train dans lequel voyageaient les deux candidats à la présidence de la République, le docteur Montero et le docteur Alessandri.

Ce dernier a été légèrement blessé ainsi que plusieurs voyageurs. L'attentat aurait été commis par des communistes et dirigé plus spécialement contre le docteur Montero qui est un adversaire convaincu du communisme, que dans son programme électoral il dénonce comme un péril mortel pour la République.

EN PEU DE MOTS...

— L'aviateur anglais Stainforth, a battu son propre record de vitesse à bord d'un hydravion, en atteignant la vitesse formidable de 657 kilomètres 750 à l'heure.

— Mme Henriette Brunet, mariée depuis 10 mois à Lyon, a mis au monde trois enfants du sexe masculin, en bonne santé.

— Le feu a détruit les bâtiments d'exploitation d'une laiterie situés à Tempe (près de Montauban). Les dégâts sont importants.

— A l'exposition coloniale il y a eu jusqu'à ce jour, plus de 25 millions d'entrées et près de 18 millions de recettes.

— M. Couderc, 55 ans, qui se rendait à la chasse à Alzon (Gard) voulut sauter un mur, mais son fusil étant chargé, le coup partit. Le chasseur fut atteint à la tête et fut tué.

— M. Goudry, 22 ans, se rendant en auto à Aurillac franchit la barrière du chemin de fer, au moment où un train arrivait. L'auto a été broyée et Goudry a été tué.

NOS ÉCHOS

Leçon de tenue.

Pendant la guerre, le spirituel dessinateur F... servait au front en qualité d'adjudant. Il était particulièrement bien vu parce qu'il faisait le portrait de ses supérieurs.

Un jour, le général X... vint à passer près de F... et le héla : « Adjudant ! » F... s'avança, une cigarette à la main, l'autre main dans une poche de son pantalon, le képi légèrement en arrière, et il s'arrêta devant le général dans une attitude qui n'était rien moins que militaire.

« C'est vous le fameux dessinateur F... ? demanda celui-ci. »

« Oui, c'est moi. »

« Vous avez beaucoup de talent, je vous en félicite... mais, quand vous parlez à un supérieur, il faut vous tenir mieux que cela. »

« C'est que je suis civil, moi, je ne suis pas militaire. »

« Allons, répliqua le général bonhomme, mettez-vous au garde-à-vous. »

« J'sais pas. »

« Voyons : le petit doigt sur la couture du pantalon, la tête droite... »

« Non, j'sais pas. »

« Alors, voyez comment on se met au garde-à-vous. »

« Et le général, joignant le geste à la parole, fit claquer ses talons et se figea dans le plus réglementaire des garde-à-vous. »

« Repos, mon général, dit F... aimablement. »

« Petites histoires. »

« Figure-toi, mon cher, s'écrie Marius, que le grand Antoine a sauté à cheval quatre mètres cinquante. »

« Bah ! sourit Olive, tu connais le petit Jules ? »

« Té oui ! que je le connais. »

« Eh bien ! après avoir galopé pendant cinq heures, il a sauté cinq mètres vingt ! »

« Cela n'a rien d'extraordinaire... avec l'élan qu'il avait ! »

Au bar.

— Lili. — Eh bien, oui, tu as beau dire... Une fois, j'ai rencontré un homme qui m'a estimée. »

— Pierre. — Tu es bien sûre que ce n'était pas un commissaire-priseur ?

Bonne leçon.

Isidore rentre à midi et dit à sa femme :

— Rosalie, j'ai invité mon ami Armand à dîner. »

— Mais, Isidore, s'écrie Madame, tu es fou ! Tu l'invites justement aujourd'hui : la bonne m'a quittée ce matin, les enfants sont couchés parce qu'ils sont malades, et ma mère ne tardera pas à arriver. »

— Mais c'est justement pour cela que je lui ai demandé de venir. »

— Mais pourquoi ? Je ne comprends pas. »

— Je veux lui faire voir ce que c'est que la vie de famille. Cet imbécile veut se marier. »

L'utile précaution.

Ce jeune homme vient de louer une chambre avec pension.

— Vous savez, Monsieur, dit-il à son propriétaire en emménageant, mon ancienne propriétaire a franchement pleuré lorsque je l'ai quittée. »

— Voyez-vous, répond le nouveau propriétaire, cela ne peut jamais m'arriver à moi, ici, par exemple, on paye le loyer tous jours d'avance. »

Le traître !

Enfin, madame, dit le président, on vous a prise en flagrant délit. Vous avez trompé votre mari. »

— Comment, monsieur le président, mais c'est lui qui m'a trompée. Il m'a dit qu'il partait en voyage. »

LE BANQUET DE PIERRE BENOIT A SAINT-CÉRÉ

LES LUMIÈRES SUR LA VILLE

C'est une vérité première de dire que les chartes illuminent les cimes. Des sommets, la lumière coule au creux des vallées et s'épand sur la plaine. Saint-Céré, dimanche, en fut inondée. Depuis les plus lointains années de cette chronique de la vicomté de Turenne qu'a écrite Henri Bressac, et même, peut-on dire, depuis que le monde est monde, jamais pareille clarté était-elle venue se poser sur les toits de la cité et dorer les vieilles pierres des tours de Saint-Laurent ? Ce ne fut pas en effet seulement une étoile, — une étoile de première grandeur de notre littérature française contemporaine qui avait surgi au ciel viscontin, — ce fut une pluie d'étoiles, une poussière d'astres, dense, innombrable constellation montées des profondeurs de l'espace, qui ne se contentant pas de nous illuminer de l'éclat de ses feux, se laissa tomber de l'empyrée pour descendre jusqu'à nous, — au risque d'enfoncer les toits, de briser la porcelaine et de tout incendier.

Et c'est ainsi que nous avons vu, assis le long des tables d'un banquet fabuleux, les « as » je veux dire les astres les plus éclatants des lettres, de la politique, des arts, — empressés d'ailleurs auprès des aimables mortelles, assises à leur côté, ce qui n'était pas une surprise, car les dieux eux-mêmes, dit-on, ont de tout temps déserté l'Olympe pour aller à la rencontre des filles et des femmes des hommes... Il n'en reste pas moins qu'il n'eut rien de banal ce spectacle offert à nos regards de voir des immortels mêlés à la foule des humains. Et à contempler cette joviale et benoîte promiscuité on était à se demander si n'était pas revenue une époque que l'on pensait abolie à jamais, celle évoquée par Musset au début de « Rolla » :

...où sur la terre
Marchait et respirait tout un peuple de dieux.

A se froter aux dieux on finit toujours par prendre un peu de leur nature. Les Viscontins de Saint-Céré s'y sont si vigoureusement frottés qu'ils ont dédoré les dieux. Ceux-ci leur sont devenus familiers. On les coudoie, à Saint-Céré, chaque jour dans la rue. Ils vont au café et à la pêche. Carco y joue (sic) du billard et Mac-Orlan de l'accordéon. Jupiter, je veux dire Pierre Benoit, y flirte. Un dessinateur de l'illustration, l'année dernière ne l'a-t-il pas surpris, sous l'auvent d'une vieille boutique, en tête-à-tête avec une viscontine, une femme grisonnante sans doute, mais qui avait maintenu sa chasteté, silhouette si gracieuse, figure si fine que tout le monde l'a prise pour la belle vieille — ressuscitée — de Maynard. Et ces viscontins — dont les Figeacois n'ont pas tort de se montrer jaloux, — ne se contentent pas de dédorer les dieux : ils les confisquent pour se les annexer. La fête de dimanche n'en est-elle pas la plus aveuglante démonstration ?

Un enfant d'origine landaise naît un jour en pays albigeois. Quoique de bonne famille, mais subsistant la poussée du destin, il devient un vagabond du monde. Il promène, non ses rêves, comme Loti, mais sa curiosité aiguë à travers les continents et les mers, — retrouvant des terres disparues, — et rapportant des histoires magnifiques, des récits de merveilleuses aventures de mondes imaginaires. Ce vagabond, l'Académie Française le recueille, un jour, pour se distraire du lourd et monotone travail du dictionnaire. Le Palais-Mazarin n'est pas une auberge de pas-

m'est arrivé encore un accident. En faisant un brusque mouvement, j'ai fait tomber le père si malencontreusement qu'il s'est fendu le crâne, puis est mort quelques instants plus tard de sa blessure.

Bien que la nouvelle fut très attristante, ce fut encore avec un plus grand impatience que le pauvre vieux attendit la rentrée de son deuxième accouchement.

— Eh bien, mon fils, comment celui-ci s'est-il passé ?

— Le jeune médecin lui répond sur un ton triste :

— Tu sais, mon père, l'enfant est mort. Quant à la mère, je n'ai pu la sauver. Et pour comble de malchance, il

sage. C'est la concession à perpétuité ; c'est bien là, ce que les juristes appellent le principal établissement. M. Pierre Benoit, qui est juriste pour avoir écrit sur la matière des testaments, et plus particulièrement sur le testament mystique, une étude remarquable, a vite fait de s'apercevoir qu'il se trouve avoir ainsi, ce qu'il n'avait jamais eu, un domicile. Le domicile étant, par définition, le lieu du principal établissement, le voilà donc domicilié à Paris. Il n'est plus un vagabond.

Mais le fond de la nature reste. L'habit vert ne sera pas pour lui la tunique de Nessus. Il garde le goût de l'aventure, le goût du plein air, du changement d'horizon... et aussi sa fidélité à quelques coins de France, à la terre landaise, à la terre quercynoise. Ne nous t-til pas semblé, dimanche, ceux qui l'avez entendu, qu'à l'évocation de quelques-uns de ces paysages proches ou semblaient être accrochés quelques instants de sa vie intime, sa voix s'était comme infléchie, qu'elle avait pris une sorte de sonorité intérieure ? Et c'est vers un de ces paysages aimés que, fuyant Paris, il s'est retourné, pour aller s'y faire sacrer, s'y faire armer académicien, Saint-Céré !

Quelle preuve plus démonstrative de l'attrait de la Sirène à qui s'attache le voyageur alors qu'il voudrait seulement entendre sa voix et qui, un soir, s'étant couché près d'elle est tout surpris de s'éveiller le lendemain à la lumière, heureux sans lassitude des joies de la nuit !

Et voyez jusqu'où va cette puissance de séduction ! S'il est un homme aimé d'Ulysse c'est à coup sûr M. Léon Bérard. Le roi d'Ithaque a pour lui une infinie sollicitude. Ce n'est d'ailleurs là, de sa part, qu'une façon de lui marquer sa reconnaissance pour l'avoir rappelé à l'actualité. Tout garde des sceaux qu'il fut, Ulysse, pour le soustraire à toutes les tentations, lui avait enduit les oreilles de cire et l'avait attaché au mât, à la colonne de la place Vendôme. Rien n'y a fait. A l'appel de la nymphe de la Bave, il a rompu ses liens pour accourir. Il est vrai que l'on dit que M. de Monzie de son couteau auvergnat lui a aidé à couper les ficelles.

C'est un fait, — et c'est là la conclusion des réflexions suggérées par l'événement du jour — que Saint-Céré est au Quercy, — et même, pour une fois au moins, dimanche dernier a été, à la France, — ce que Corinthe était à la Grèce, quand des Syracuses, accourant vers cette ville, qui soudait l'Attique au Péloponèse, les Grecs de toutes races ou de tous idiomes, des villes et des champs pour y entendre, aux grands jours des Olympiades, les poèmes d'Homère, les tragédies de Sophocle, les histoires d'Hérodote.

Quant à moi, parent pauvre à cette table, confus et charmé de me trouver assis entre un homme aussi accueillant que M. Pierre Mortier, le président de la Société des Auteurs dramatiques, et une femme aussi frémissante que madame Napierkowska — qu'on me pardonne de faire des personnalités — ce sont des souvenirs que je recueille, suivant en ceci la recette indiquée par M. Léon Bérard aux vieillards attardés aux fêtes ou aux assemblées, — je me faisais figure d'un vieux marin du Pirée venu à Corinthe y entendre la musique des paroles éloquentes et sonores dont l'écho devait, l'hiver, bercer les songeries, au coin du feu.

J. MALRIEU.

Chronique du Lot

Elections cantonales

Canton Cahors-Sud

M. Eugène Carlin, conseiller d'arrondissement sortant, nous adresse la lettre suivante :

Cahors, le 2 octobre 1931.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Je vous serais fort obligé de vouloir bien informer les électeurs du Journal du Lot, que le mauvais état de ma santé ne me permet pas de demander le renouvellement de mon mandat de Conseiller d'arrondissement du canton-sud de Cahors.

« Je remercie les électeurs du canton et tout particulièrement les électeurs de la commune de Cahors, des marques de sympathie et de confiance qu'ils m'ont cessé de me donner pendant de longues années.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Eugène CARLIN. »

Les électeurs du canton de Cahors-sud apprendront avec regret la détermination de M. Eugène Carlin auquel nous exprimons, au moment où il se retire de la vie publique pour des raisons de santé, nos souhaits de guérison.

Au cours d'une réunion officieuse tenue vendredi soir par les membres du Conseil municipal de Cahors, M. le docteur Cabot, adjoint au maire, a fait connaître son intention de poser sa candidature dans ce canton, dont le conseiller sortant a décidé de ne pas se représenter.

Canton de Cahors-Nord

Le conseiller d'arrondissement sortant M. Bessières qui a récemment posé sa candidature au renouvellement de son mandat.

D'autre part de vives instances étaient faites pour décider M. Salanié, premier adjoint au maire de Cahors, à se présenter. Bien que sa victoire fût assurée, M. Salanié n'a pas voulu prendre une résolution sans consulter ses amis et collègues du Conseil municipal qui furent ses camarades de liste et ses compagnons dans la même lutte électorale.

A cet effet une réunion officieuse et tout amicale eut lieu vendredi soir à laquelle était convié l'excellent et dévoué sénateur du Lot, M. Garrigou, dont on sait les liens amicaux qui l'unissent à la municipalité de notre ville.

Une longue discussion, un examen minutieux de la situation aboutirent à une sorte d'entente avec M. Bessières. D'après cette entente conclue en vue de ne pas prolonger des querelles passées, M. Salanié renonce à se présenter dans ce canton au siège de conseiller d'arrondissement.

Nous croyons qu'un procès-verbal de la réunion a été dressé et signé.

Canton de Lauzès

On annonce que M. Permezel, maire de Sauliac, pose sa candidature contre celle de notre ami M. le docteur Jarlet, l'excellent et dévoué conseiller général sortant, dont le succès ne fait doute pour personne.

Distinction honorifique

Notre compatriote, M. Philippe Delmas, de St-Cirq-Lapopie, professeur d'allemand au lycée de Montpelliér et chargé de cours d'allemand à la Faculté de médecine de cette ville est nommé officier de l'Instruction publique. Nos félicitations.

Mouvement administratif

Nous relevons dans le dernier mouvement administratif, le nom de notre excellent compatriote M. Coldefy, qui est nommé Secrétaire général de la Préfecture de Haute-Saône.

Magistrature

Notre compatriote M. Carrayrou, juge au tribunal du Puy, est nommé, sur sa demande, au tribunal de Mauriac.

Armée

Les sergents Cristini et Mamadou Sidibo, du 16^e tirailleurs sénégalais sont promus sergents-chefs.

Compatriotes

Notre compatriote, M. Montagnac, de Castelnaud-Montriat, est promu intendant de 2^e classe et maintenu à la Rochesur-Yon.

Gendarmerie

Sont nommés dans la garde républicaine mobile comme élèves, les anciens militaires du Lot suivants : Dufour, affecté à Joutès-Tours ; Lagarde, Lemoizit, Tillet, affectés à Bellac ; Couderc, affecté à Reims.

Chez les planteurs de tabac

La Fédération des Planteurs de tabac du Lot a désigné les candidats experts pour la récolte de 1931.

Ont été élus :

Première Commission : MM. Couderc, Fayrel, Bach, Bastide.
Deuxième Commission : MM. Cosé, Joffreau, Alazard, Miquel.
Troisième Commission : MM. Ayrat, Conquet, Marcean, Oullé.
Commission paritaire : M. Couderc.

Sucrage des vendanges

Au moment où les vendanges vont prendre fin, il est rappelé aux propriétaires récoltants, qu'aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 4 août 1929, le sucrage des vendanges en première cuvée est interdit dans le département du Lot.

FACHEUSE AVENTURE

Il est fâcheux d'avoir un cor au pied ; mais grâce au Diable, ce mal n'est plus désormais incurable. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable », à Cahors, Pharmacie Orliac.

La prochaine saison des Amis du Beau vieux Quercy

Octobre ! Pas encore l'hiver ! Déjà la rentrée ! Entre autres choses heureuses pour Cahors, il ramène la saison des Amis du Beau Vieux Quercy.

La cinquième va bientôt commencer ! Par la haute qualité de ses soirées littéraires, par la célébrité et le talent de ses conférenciers ou de ses artistes, par la diversité de ses séances, la société des Amis du Beau Vieux Quercy s'est classée au premier rang des groupements du même ordre et s'est acquise chez nous une réputation qu'elle tient à garder. Elle a groupé à Cahors et dans le Lot une véritable élite intellectuelle. Conscient des devoirs que lui crée cette situation, le Comité s'est efforcé d'organiser un programme qui réponde aux aspirations des sociétaires et aux vœux de son public.

Voici à ce sujet quelques renseignements qui ne manqueront pas d'intéresser tous ceux qui participent à la vie intellectuelle de la cité.

Début de la saison : le 11 octobre, par une Conférence-Audition particulièrement originale et intéressante. André Lamadé traitera le sujet suivant : « L'Art du Mime, précurseur du cinéma ». Et le grand Mime, le célèbre et magnifique interprète de l'art muet, George Waque, illustrera la causerie par plusieurs scènes jouées en costumes différents. Il sera accompagné au piano par Mme Pecque de Villers.

Le 27 octobre, Conférence de M. A. de Monzie, sur un sujet qui sera ultérieurement indiqué.

Le 5 ou le 6 novembre, l'illustre écrivain et auteur dramatique Maurice Donnay, de l'Académie Française, donnera une Conférence sur un sujet que nous indiquerons en son temps.

Le 22 novembre, M. Armand Privat parlera sur ce si joli sujet : « Le Gai savoir et l'Amour ». Sa causerie sera illustrée par Mlle Dissel qui dira des poésies, et par Mme J. Marsac qui chantera des œuvres musicales accompagnée au piano par Mme Laurence d'Azour.

Le 11 décembre, Grande soirée poétique avec trois artistes de la Comédie-Française : Mme B. Dussane, M. Pierre Dux et Mlle Jeanne Sully. Autour d'une causerie de Mme Dussane, il y aura de nombreuses auditions de tous les grands poètes français ; l'interprétation d'une scène du Dépit Amoureux et, pour terminer, la pièce de Th. de Banville, le Baiser.

Pour le second trimestre quelques détails restent encore à régler. D'ores et déjà nous pouvons annoncer comme certain, en janvier, une Conférence de M. Henry Bidou ; en février une Conférence de M. Jean Pécher, et, en mars, une Conférence de M. Georges Duhamel. D'autre part, le Comité est en négociations avec M. Marcel Prévost de l'Académie Française, et avec M. Denys d'Inès, sociétaire de la Comédie-Française.

Enfin, la saison s'achèvera par une splendide séance musicale que le Maître Philippe Gaubert veut bien organiser lui-même pour « les Amis du Beau Vieux Quercy » qui auront ainsi la fierté de faire entendre à ses compatriotes le grand musicien et le virtuose illustre qui n'a plus joué en public depuis de nombreuses années.

Assuré d'avoir ainsi réalisé un programme digne d'enchanter les plus difficiles le Comité compte pour l'encourager dans ses efforts sur le concours effectif de son fidèle public.

Le Comité.

EDEN

SAMEDI 2 — DIMANCHE 3 OCTOBRE (Matinée et Soirée)

Trois dernières séances du grand film parlant

LE MILLION

comédie musicale, satirique, fine et amusante de bout en bout ou tout est formidable et où rien ne se voit, d'un ensemble incomparable et parfait. — Un véritable triomphe pour le film parlant français où le grand metteur en scène de Sous les Toits de Paris, René Clair, a vraiment réalisé tous ses dons charmants et tout l'esprit et intelligence dont il est pétri.

EN PREMIERE PARTIE :

TOBIS REVUE, dessins animés sonores.
DON DOUGIO, marionnettes (attractives).
BLUFF, charmante comédie parlée avec Albert PRÉJEAN.
ACTUALITES parlantes, Fox Movietone.

La semaine prochaine :

UN GRAND FILM PARLANT FRANÇAIS tiré du célèbre roman d'Alexandre Dumas :

L'ETRANGERE

avec Elvire Popesco, et une superbe comédie parlante française :

MONSIEUR CAMBRIOLE

interprété par Maurice de Canonge.

AU ROBINSON CE SOIR

« VERSATILE PLAYERS »

ORCHESTRE JAZZ SYMPHONIQUE

Direction BOURJADE

Ex-Chef d'Orchestre de Radio-Toulouse

Aux entrées audition de quelques œuvres pour orchestre symphonique. Pour le Bal, orchestre jazz complet de six musiciens.

DEMAIN DIMANCHE

matinée et soirée, même orchestre

Service de transport, voiture du « Robinson » en face la Mairie, Café de Bordeaux.

Prix des places : Dames, 0 fr. 50 ; Messieurs, 1 franc.

Chambre d'Agriculture

Voici le texte des remerciements que les élus à la Chambre d'Agriculture du Lot adressent aux électeurs et électrices :

« A nouveau, vous nous honorez de votre confiance et nous vous en remercions de tout cœur.
« Depuis plus de quatre années, nous sommes vos représentants au sein de la Chambre d'Agriculture du Lot et vous nous avez vu à l'œuvre.
« Vous pouvez donc comme par le passé, compter sur notre dévouement pour défendre vos intérêts, « soutenir vos justes revendications.
« Notre passé est un sûr garant de l'avenir.
« Encore une fois, paysans du Lot, « merci !

CALMELS, COUDERC, BRUNET, CAPMAS, GIBERT, MESPOULET, BASTIDE, LAQUÉZE.

Au sujet des assurances sociales

Un salarié, que son employeur a négligé de déclarer aux assurances sociales et qui tombe malade, a-t-il le droit de se retourner contre son employeur en exigeant de lui des prestations équivalentes à celles que lui auraient versées les caisses et même des dommages-intérêts ?

A cette question, il vient d'être répondu affirmativement par un jugement du tribunal de simple police de Thouars.

Le jugement sanctionne cette responsabilité de l'employeur par application du principe d'équité inscrit dans l'article 1382 du Code civil, aux termes duquel tout homme est responsable du préjudice qu'il cause par son fait à autrui.

Une demoiselle M... était domestique chez M. P... La jeune fille tombe malade, et sa mère fut dans l'obligation de payer les soins médicaux et pharmaceutiques. M. P... ayant négligé de déclarer sa domestique au service des assurances sociales, Mme M... intenta alors à l'employeur une action de 200 francs de dommages-intérêts pour défaut d'inscription au bénéfice des assurances sociales.

M. P... a été condamné à payer à Mme M... la somme de 200 francs à titre de dommages-intérêts.

Les « Amis de l'Harmonie »

La première répétition générale aura lieu le mardi 6 octobre, à 20 heures 45, salle Philippe-Gaubert.

Association professionnelle

Ecole de Musique

Cours, Leçons particulières, ensembles, piano, chant, violon, instruments (bois et cuivres).

Les mardis, cours gratuits de solfège pour les élèves de l'Ecole de musique.

Professeurs :

Mme Pecque de Villers, premier prix d'harmonie et de piano du Conservatoire.

Mlle Pecque, de la Schola Cantorum de Paris.

M. J.-B. Nouyrit.

Se faire inscrire à l'Ecole de musique, 24, boulevard Gambetta, à Cahors.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 2 et DIMANCHE 3 OCTOBRE (Matinée et Soirée)

Le film tant attendu

qui a fait l'ouverture du Gaumont-Palace de Paris (le plus grand cinéma du monde).

David Golder

Grand film parlant et chantant français

Visions d'Espagne, Attraction sonore et chantante.

Alerte dans la basse-cour, Dessin animé sonore.

Pathé-Journal, Actualité Pathé.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naisances

Delpont Henri, rue des Cadourques, 8. Laborier Simone, à Béguins. Miramond Jean, place St-Laurent, 6.

Publications de mariages

Goudoumèche Alphonse, receveur-contrôleur de l'Enregistrement et des Contributions Directes à St-Mamet (Cantal) et Bénédicte Raymond, s. p. à Cahors.

Duchêne Louis, sergent au 16^e R. T. S. et Sœur Jeanne, s. p. à Cahors.
De Meyer René, manoeuvre à Calamane (Lot) et Chazol Noémie, s. p. à Cahors.

Mariages

Estournel Jean, peintre, et Feyt Paule, ouvrière d'usine.
Antonini Pierre, employé de commerce et Hérelle Gergette, s. p.
Sabatié Louis, braiseur et Hugo Jeanne, employée auxiliaire des postes.

Décès

Casalegna Eléonore, s. p., 27 ans, cours de la Chartreuse.
Delavay Mathilde, épouse Barrière, s. p., 53 ans, rue Wilson, 16.
Nédellec Pierre, cultivateur, 49 ans, rue Wilson.
Pradaud René, 8 ans, rue Wilson.
Gesquet Benjamin, retraité des chemins de fer, 74 ans, avenue Jean-Jaurès, 7.
Roques Jean, cultivateur, 64 ans, rue Wilson.
Caviolle Almarie, Vve Sourdrille, 89 ans, rue Pellegrini, 4.
Larnaudie Marcel, négociant, 59 ans, rue Lamy, 1.

CAHORS JUSTE RECLAMATION

Les voyageurs qui arrivent ou partent, le soir, par les express de Toulouse-Paris, passent, pour rentrer en ville, dans la rue de la Banque.

Ils sont, tous étonnés de constater que l'éclairage de cette rue, qui, pourtant est très fréquentée, est défectueux, à partir de l'immeuble Bris à la rue de la Brasserie.

Les Cadurciens qui vont à la gare porter leur courrier ont fait, depuis longtemps, des observations à ce sujet.

Un bec de gaz supplémentaire ne serait pas de trop dans cette rue. Le placera-t-on ? Les passagers — ils sont nombreux — de la rue de la Banque, espèrent que satisfaction sera donnée.

L. B.

Mort d'un maire

On annonce la mort de M. Raymond de Lavaur, propriétaire du château de Laboisse maître de St-Laurent-les-Tours, décédé à Paris, jeudi matin.

Il était parti de St-Laurent-les-Tours, lundi matin.

Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Les exploits de Fourastier

Fourastier, l'auteur de la tentative de cambriolage dans le magasin de T. S. F., rue Portal-Alban, des vols commis chez MM. Baboulin et Baudin, aura encore à répondre de nouveaux méfaits.

En effet, M. J... débitant rue Clemenceau, en apprenant l'arrestation de Fourastier, prévint la police qu'avant prévu 500 francs à Fourastier, celui-ci lui avait donné en gage un fusil de 1.500 francs.

Après une rapide enquête, la police apprit que ce fusil avait été volé chez M. Baboulin.

C'est donc un deuxième fusil que Fourastier a volé chez ce commerçant.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vagabondage. — Dans son audience de vendredi 2 octobre, le tribunal a condamné à 1 mois de prison le nommé Bagnette, 43 ans, pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer.

Audience solennelle

Le Tribunal a tenu, vendredi, son audience solennelle de rentrée. Au cours de cette audience, il a procédé à l'installation de M. Combaldieu, substitut, nommé à Cahors, en remplacement de M. Albert, nommé procureur de la République à Sarlat.

Nous renouvelons à M. Combaldieu nos souhaits de bienvenue.

Marché du travail

La situation du marché du travail, dans le Lot, pendant la semaine du 21 au 26 septembre 1931, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 1 femme.

Interlocuteurs : 14 hommes, 9 femmes.

En extra : 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 5 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 3 femmes.

Accident

M. Pierre Cerouse, de Pomarède, a été victime d'un accident grave. Après avoir reçu les soins de M. le docteur de Blazac, de Puy-l'Évêque, il a été transporté à l'hôpital de Cahors aux fins d'opération.

Tribunaux

Dans le nouveau tableau des tribunaux de 1^{re} instance, nous relevons pour le Lot : Cahors, tribunal complet. Figeac et Gourdon sont maintenant à effectif réduit. Le tribunal de rattachement est à Cahors.

Incendie

Le Parquet a été informé qu'un incendie avait éclaté dans une grange appartenant à M. B... de St-Martin-des-Bois (commune de Prudhomat). Un hangar contigu a été également incendié. On ignore les causes du sinistre. Une enquête a été ordonnée.

Trouvaillle

M. Corn, en villégiature à Salviac, demeurant à Paris, 70, faubourg Saint-Martin, a trouvé, étant à la chasse dans un bois, exactement dans un tas de cailloux appelé « cayrou », un petit sachet contenant une certaine somme en pièces de monnaie d'argent et d'or.

M. Corn a fait sa déclaration à la mairie et tient le produit de sa trouvaille à la disposition de son légitime propriétaire.

Voi

M. Lambertie, de Labastide-Marnhac, était venu à la foire de Cahors, jeudi. Pendant qu'il examinait les étalages, un adroit filou lui a enlevé son portefeuille contenant 400 francs.

M. Lambertie a porté plainte.

Moto contre moto

MM. Tocaven et Dufrené, chacun sur une moto se sont heurtés sur la route de Milhac.

Tous deux sont tombés sur le sol. M. Dufrené a été blessé à la tête et M. Tocaven à un pied.

Les deux motos ont été abîmées.

Contravention

La gendarmerie a dressé contravention à G. P... de Luzzech, et à M. B... d'Uzzech-Oules, pour défaut d'éclairage à leur bicyclette.

Arrestation

La gendarmerie de Cazals a procédé à l'arrestation, à Montcléra, du nommé Lafon, 64 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, pour mendicité et vagabondage. Lafon a reconnu qu'il ne se livrait à aucun travail et vivait de la charité publique. D'autre part, il a subi une vingtaine de condamnations. Il a été écroué.

Lafon était accompagné d'une femme, Marie-Louise Rozier, 39 ans, qui, comme lui, se livrait, également à la mendicité. Elle a déclaré qu'elle se rendait avec Lafon, dans la région de Rocamadour pour chercher du travail. Comme elle a déjà été condamnée pour mendicité et vagabondage, elle a été écrouée à la prison de Cahors.

L'HEURE D'HIVER

Samedi soir, à minuit, c'est le retour à l'heure solaire.

Cadurciens, retardez montres et pendules d'une heure, et dimanche matin vous aurez une heure de plus à dormir.

LA RENTREE DES CLASSES

Les vacances sont finies ! Vendredi, les classes, dans les divers établissements scolaires ont reçu leur contingent d'écoliers.

Nous sommes heureux de signaler que cette rentrée des classes a été excellente pour les établissements laïques.

Le Lycée des jeunes filles compte 20 internes de plus que l'année dernière, et il faudra certainement agrandir les locaux du lycée.

Le Lycée Gambetta conserve toujours sa vieille réputation. Le nombre de potaches internes a, dès le premier jour de la rentrée, augmenté.

Nous enregistrons avec plaisir le succès qu'obtiennent nos établissements scolaires, succès dû au dévouement à la bonne administration de leurs directeurs.

Ecole primaire supérieure de Cahors

La crise de dénatalité se fait encore sentir. Entrée faible en 1^{re} année (âge moyen 13 ans). Par contre, afflux en classe préparatoire. Malgré le nombre considérable de sortants (40) l'effectif se maintiendra sensiblement le même que l'an dernier.

Cela s'explique par la bonne réputation que l'école s'est acquise, à divers titres, la souplesse de son organisation, et le maintien à leur poste de dévoués professeurs spécialisés.

Succès. — Sur 4 reçus au dernier concours du surnuméraire des P. T. T., 3 sont des élèves de l'E. P. S. de Cahors : Baldy, Rouquie, Capval.

Organisation. — L'Ecole prépare, dès cette année, au brevet supérieur 1^{er} et 2^e parties.

Foire du 1^{er} octobre

Voici les cours qui ont été pratiqués à la foire de Cahors :

Beufs et gros attelages, de 8.000 à 9.500 fr. ; attelages moyens, de 6.000 à 8.000 fr. ; beufs gras, 250 fr. les 50 kil.

Moutons gras, 4,50 le kilo ; agneaux, de 5,50 à 6 fr. le kilo ; brebis d'élevage, de 300 à 350 fr. pièce

Poulets, 7 fr. ; poules, 6,50 ; lapins, 3 fr. ; canards, 6 fr. ; le tout le demi-kilo.

Carnier contre charreton

Mme Cantaloube, âgée de 36 ans, demeurant au hameau des Aspres, près Gramat, en compagnie de son fils René, âgé de 12 ans, allait chercher des betteraves dans un champ voisin avec un charreton attelé d'un âne. En cours de route, dans un mauvais tournant, le charreton fut heurté et projeté violemment dans le fossé par le camion de M. Jean Guyon, 26 ans, marchand ambulancier à Gourdon, qui venait à notre foire avec sa belle-mère, Mme Aussel. Les roues avant du camion ont été très endommagées, et le pare-brise a volé en éclats, blessant légèrement M. Guyon et Mme Aussel.

Le charreton a été réduit en morceaux et la bourrique gravement blessée ; le jeune René était indemne, mais il n'en était pas de même de sa mère, Mme Cantaloube qui avait reçu de multiples ecchymoses et égratignures et particulièrement une profonde et large écorchure à un bras. Transportée immédiatement chez le sympathique docteur Fajoles elle reçut les soins que nécessitait son état. On ne prévoit pas pour le moment de suites fâcheuses malgré la gravité de ses blessures.

La gendarmerie s'est transportée sur le lieu de l'accident.

Des escrocs

Les nommés Pierre Naixat, 50 ans, et Léon Dabat, 20 ans, avaient installé à l'angle de la Miséricorde et de la rue du 11-Novembre, à Figeac, un jeu dit « billard japonais », tandis qu'un troisième exerçait une surveillance active.

Ce jeu avait attiré des jeunes gens de la campagne, dont quelques-uns, dès les premières parties, réalisaient un gain appréciable. Alléchés par ce résultat, l'en

sur tout des mères de famille en exprimant ici les sincères regrets que cause le départ de cette éducatrice distinguée qui, pendant les dix années de son séjour dans cette commune a su se concilier les bonnes grâces de tous, s'est vouée entièrement à sa noble mission et a apporté dans l'accomplissement de sa tâche un zèle et un dévouement inlassables. Empressons-nous d'ajouter que, par sa bienveillance qui n'excluait pas la fermeté elle avait su conquérir l'affection de ses jeunes élèves qui, reconnaissant les réelles qualités de leur maîtresse s'efforcèrent par leur tenue et leur application de faciliter son travail et de lui rendre plus agréable.

Dans sa nouvelle existence toute consacrée aux soins de sa famille, Mme Vermande reportera souvent sa pensée avec émotion vers ses anciennes élèves et songera alors aux douces joies qu'elles lui ont procurées dans les années écoulées.

Mme Broquin qui laisse à Bagnac le souvenir d'une maîtresse expérimentée et dévouée trouvera ses nouvelles élèves dans les meilleures dispositions et nous sommes persuadés qu'elle pourra remplir sa mission avec le même succès.

Bien sincèrement nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Etat civil du 25 septembre au 2 octobre. — Naissance : Chartrou Simone-Huguette.

Décès : Bonhomme Angèle, épouse Lavain, 66 ans ; Albrepy Ferdinand, 50 ans ; Couronné Jean-Baptiste, 69 ans.

Service des pharmaciens. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Barlat, rue Gambetta.

Albias

Nos compatriotes. — Nous sommes bien représentés dans l'administration de l'Exposition coloniale.

Le Secrétaire général de l'Exposition qui collabore avec le Maréchal Lyautey est, en effet, notre distingué compatriote, M. Vaten-Pérignon, petit-fils du regretté général Pagès, dont l'ancestral demeure qu'enlacent le lierre et la vigne-vierge, somme au port d'Albias, sous des ombrages séculaires.

M. Vaten-Pérignon a déjà une belle carrière administrative. Depuis sa jeunesse il est attaché à la glorieuse destinée du maréchal Lyautey, et par cela même, comme secrétaire général, il a été associé à la grandeur de l'œuvre marocaine.

Non sans fierté, les Albaisiens apprendront cette nouvelle qui ajoute un nouveau nom à la liste de tant de personnalités illustrant notre petite patrie.

Et d'autre part, le secrétaire-adjoint de l'Exposition est M. Dolanale, dont la mère habita, dans sa jeunesse, la maison ayant appartenu à M. Berségol de l'île à la Rivière-Basse.

Au même titre, nous en sommes très flattés pour la petite patrie.

Cajarc

Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué pour le dimanche 4 octobre à 15 heures.

Ordre du jour : Budget primitif de 1932 ; communications diverses ; demandes d'assistance.

Carnet blanc. — On nous annonce le prochain mariage de M. Charles-Albert Duphémieux, domicilié à Cajarc, résidant à Tournai (Belgique), avec Mlle Denise Alice-Madeleine-Léontine Carbonnelle, domiciliée et résidente à Kain (Belgique). Nous adressons aux futurs époux nos sincères félicitations que nous accompagnons de nos meilleurs vœux de bonheur. — P. V.

Les vendanges. — Les vendanges battent leur plein. Les cultivateurs paraissent satisfaits de la quantité et de la qualité.

Comiac

Hymnée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Mespoulhé, du Pilon (commune de Comiac), avec M. Albert Lescure. Nous adressons nos vœux de bonheur aux futurs époux.

Saint-Céré

Etat civil du mois de septembre. — Naissances : Hélène Massalve, aux Tuilleries ; Marie-Thérèse Dumas, faubourg Lascabanes ; Philippe Para, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Décès : Antoine Rodès, 71 ans, hospice ; Jules Auzols, 78 ans, boulevard Gambetta ; Henri Prévaille, 27 ans, hôpital-hospice ; Cécilia Gorjon, 1 an, faubourg Lascabanes ; César Sourdis, maçon, 59 ans, hôpital-hospice ; Engelbert André, retraité, 54 ans, hôpital-hospice.

Mariage : Guillaume Maillet, meunier à Vaillès, commune de Loubressac, et Jeanne Souhol, sans profession, à La Coquille, commune de Saint-Céré.

Abatir. — Durant le mois de septembre, il a été abattu à l'abattoir de la ville : 3 boeufs, 199 veaux dont 130 expédiés, 13 moutons dont 9 expédiés, 31 porcs dont 6 expédiés, 42 agneaux, 15 brebis.

Au total : 307 animaux, dont 145 expédiés.

Viande consommée à Saint-Céré, 8.025 kilos. Viande expédiée, 9.984 kilos.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Rougyrolles, pharmacien, vient d'être reçu à la préparation militaire supérieure. Félicitations.

Thégra

Hymnée. — Nous apprenons le mariage de M. Pons Henri et de Mlle Murat Génovie, tous deux domiciliés dans la commune. Nous leur présentons nos vœux.

Travaux nécessaires. — Pendant ces vacances, on a fait, à nos écoles, des travaux d'aménagement et d'appropriation qui étaient bien nécessaires.

Dégagnac

Acte de probité. — Mlle Marguerite Bos, institutrice dans la Marne, en vacances à Dégagnac, a trouvé, dans la salle de débit que tient sa grand-mère, un portefeuille bien garni, qu'elle s'est empressée de remettre à son légitime propriétaire, M. D. de Laverantière, qui a pu être identifié par les pièces contenues dans le portefeuille. Les actes de probité qui sont à l'actif de Mlle Bos et de sa grand-mère ne se comptent plus. Nous leur renouvelons, à toutes deux, nos félicitations.

Electrification. — L'électrification des communes du canton de Salviac vient d'entrer dans la phase de réalisation. On a commencé de porter à pied d'œuvre les lourds pilons en ciment armé nécessaires à l'établissement de la ligne à haute tension.

Labastide-Murat

Election cantonale. — Les démocrates de Labastide-Murat ont appris, avec la plus vive satisfaction, que le choix unanime des Maires et délégués républicains du Congrès cantonal s'était porté sur M. Charles Malvy, fils de notre éminent député, Président de la Commission des Finances.

Accompagné par celui-ci et par tous les militants du canton, il exposera son large programme de relèvement économique et d'aide aux communes rurales.

Nous savons que c'est avec le plus grand empressement que les électeurs assisteront nombreux à ces réunions qui auront lieu les dimanches 4 et 11 octobre, suivant l'horaire ci-après : Dimanche, 4 octobre : Beaumat, 9 h. 30 ; Vaillac, 10 h. 30 ; Ginouilliac, 11 h. 30 ; Sènièrgues, 15 h. ; Montfaucon, 16 heures.

Dimanche 11 octobre : St-Sauveur-la-Vallée, 9 h. 30 ; Soulmonts, 10 h. 30 ; Caniac, 11 h. 30 ; Fontanes, 15 h. ; Lunegarde, 16 h. ; Goudou, 17 h. ; Labastide-Murat, 18 h.

Payrac

Noces d'or. — Le 30 septembre, Mme et M. Bornes, de Laval (commune de Payrac), ont célébré leurs noces d'or.

M. Bornes, âgé de 77 ans et Mme Bornes, de 68 ans, se sont mariés le 30 septembre 1881.

Après la cérémonie religieuse, a eu lieu une fête de famille à laquelle assistaient les nombreux enfants et petits-enfants des sympathiques époux, auxquels nous adressons nos meilleurs vœux de bonne santé et de longévité.

Salviac

Les vendanges. — Les vendanges ont commencé dans la région, sans enthousiasme toutefois ; les maladies cryptogamiques ont commis des dégâts importants ; la culture du tabac prend, il faut le reconnaître, une grande extension dans la région, aussi on néglige un peu trop peut-être les sulfatages et les soufrages.

La gelée a fait quelques dégâts dans la vallée de l'Ourajoux et du ruisseau de Pâques.

On se plaît à croire cependant que le rendement sera moyen, quant à la quantité, on ne peut croire qu'elle sera satisfaisante.

L'éclairage de la ville. — Si nos renseignements sont bien exacts, nous croyons savoir que notre petite cité sera éclairée par 25 lampes électriques. La Poste sera éclairée, nous dit-on, ainsi que l'emplacement du foirail où se tiennent les jeux de quilles.

Les desiderata de la population seront donc comblés.

Il est fort probable que l'éclairage aura lieu automatiquement et sera inexistant de minuit à 4 heures du matin.

Nous en reparlerons d'ailleurs prochainement. — L. Chabert.

St-Chamarand

Accidents. — Le jour de la fête, le « quilleur » Louis Boullin, ayant reçu dans le pied la boule d'un joueur, a dû prendre le lit.

Nous espérons que ce geste maladroit n'aura pas de graves conséquences et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Comme M. Jargeat, du Mas-de-Hameau, revenait en bicyclette à St-Chamarand, dans un tournant ses freins fonctionnèrent mal ; il dérapa et se fit des contusions multiples mais toutes superficielles.

RENSEIGNEMENTS

La pension des ascendants veufs et des grands-parents

Nous avons précédemment signalé la loi portant augmentation des pensions des ascendants et des grands-parents et les différentes modalités de son application dans le tableau ci-après, en regard des anciens taux, les nouveaux taux que leur accorde la loi, d'après ces instructions du ministère des finances (15 juin 1931) parents conjoints : 800, 800 ; père veuf : 400, 800 ; mère veuve : 400, 800 ; père divorcé : 400, 800 ; mère divorcée : 800, 800 ; père séparé de corps : 400, 800 ; mère séparée de corps : 400, 800 ; père non marié : 400, 800 ; mère non mariée : 800, 800 ; père marié : 400, 400 ; mère mariée : 400, 400 ; père veuf remarié depuis le décès de son fils : 400, 400 ; mère veuf remarié depuis le décès de son fils : 400, 400 ; père divorcé remarié depuis le décès de son fils : 400, 400 ; mère divorcée remariée depuis le décès de son fils : 400, 400 ; père non marié, ayant contracté mariage depuis le décès de son fils : 400, 400 ; mère non mariée, ayant contracté mariage depuis le décès de son fils : 400, 400 ; grands-parents : conjoints : 600, 800 ; grand-père veuf : 300, 800 ; grand-mère veuve : 600, 800 ; grand-père divorcé : 600, 800 ; grand-mère divorcée : 600, 800 ; grand-père séparé de corps : 300, 800 ; grand-mère séparée de corps : 600, 800 ; grand-père non marié : 300, 800 ; grand-mère non mariée : 600, 800 ; grand-père marié : 300, 400 ; grand-mère mariée : 300, 400 ; grand-père veuf remarié depuis le décès de son petit-fils : 300, 400 ; grand-mère veuf remarié depuis le décès de son petit-fils : 300, 400 ; grand-père divorcé remarié depuis le décès de son petit-fils : 300, 400 ; grand-mère divorcée remariée depuis le décès de son petit-fils : 300, 400.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Rougyrolles, pharmacien, vient d'être reçu à la préparation militaire supérieure. Félicitations.

Thégra

Hymnée. — Nous apprenons le mariage de M. Pons Henri et de Mlle Murat Génovie, tous deux domiciliés dans la commune. Nous leur présentons nos vœux.

Travaux nécessaires. — Pendant ces vacances, on a fait, à nos écoles, des travaux d'aménagement et d'appropriation qui étaient bien nécessaires.

Dégagnac

Acte de probité. — Mlle Marguerite Bos, institutrice dans la Marne, en vacances à Dégagnac, a trouvé, dans la salle de débit que tient sa grand-mère, un portefeuille bien garni, qu'elle s'est empressée de remettre à son légitime propriétaire, M. D. de Laverantière, qui a pu être identifié par les pièces contenues dans le portefeuille. Les actes de probité qui sont à l'actif de Mlle Bos et de sa grand-mère ne se comptent plus. Nous leur renouvelons, à toutes deux, nos félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Rougyrolles, pharmacien, vient d'être reçu à la préparation militaire supérieure. Félicitations.

Thégra

Hymnée. — Nous apprenons le mariage de M. Pons Henri et de Mlle Murat Génovie, tous deux domiciliés dans la commune. Nous leur présentons nos vœux.

AVIS DE DETTES

Monsieur AUDIBERT Jean-Gustave prévient le public qu'il ne payera pas les dettes contractées par sa femme, Madame AUDIBERT, née PLEZ Lucienne, cette dernière ayant quitté le domicile conjugal.

A VENDRE

Pour cause départ aux Colonies

TRES JOLIE VILLA

à l'état de neuf

Située à Cessac, Cne de Douelle, Lot

Nombreuses pièces et dépendances, eau, électricité, garage, jardin potager et d'agrément, petit vignoble, site incomparable, situation merveilleuse, pays de chasse et pêche.

Pour visiter et traiter, s'adresser au propriétaire, M. CRABOL, 9-11, rue Maréchal-Foch, CAHORS.

Appartement à louer

4 pièces, eau, gaz, électricité

S'adresser au bureau du journal

L'ART DE FAIRE DES VINS MEILLEURS

Les bons vins sont toujours recherchés avec prime. Le viticulteur peut les conserver en cave pour les vendre au moment propice, s'il est certain de leur solidité.

Les nouveaux procédés de vinification, en honneur à l'heure actuelle, permettent d'obtenir des vins fins et bouquetés, solides et brillants, résistants aux altérations de toute nature. Ces moyens sont, au surplus, à la portée du petit comme du grand producteur.

Moyennant une contribution des plus réduites, ils permettent au viticulteur intelligent de tirer le meilleur parti possible de sa récolte. Nous voulons parler du sulfitage et du levurage de la vendange ou des moûts.

Ces opérations sont opérées dans les meilleures conditions en sulfitant à l'aide du Bio-Sulfite Jacquemin et en levant avec les Radiolévures de la Claire. L'utilité de cette double méthode est devenue classique, et l'application en est des plus faciles.

L'auteur de ces procédés perfectionnés de vinification, M. Jacquemin, l'œnologue bien connu, directeur de l'Institut de Recherches scientifiques et industrielles à Malzéville, près Nancy, se fera un plaisir d'envoyer gratuitement, aux personnes qui lui en feront la demande, tous documents et renseignements sur le Bio-Sulfite et les Radiolévures, leur indiquant la meilleure façon d'en faire usage.

Jean D'AURAY, Ingénieur agricole.

DEMANDER A LA

Pharmacie PAUL GARNAL

97, Boulevard Gambetta à Cahors

LES MULTILEVURES JACQUEMIN

Radio-Actives

Employées dans la Champagne, la Bourgogne, le Bordelais et dans toute la France.

POUR L'AMELIORATION DES VENDANGES

SI VOUS VOLEZ DÉGUSTER

des BONS VINS des COTES du LOT

Adressez-vous

HALLE aux VINS de CAHORS

Basile GRELET, Négociant-Propriétaire

EXPÉDITIONS (à prix réduits) pour Paris et la Province

VINS FINS - CHAMPAGNE & MOUSSEUX

TÉLÉPHONE N° 218

GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL

DEAUX MINÉRALES

Toutes les Sources

Livraisons dans tout le Département

Basile GRELET, Entrepoteur, CAHORS

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

Mort du prince Jaime Bourbon

Le prince Jaime Bourbon, chef de la Maison d'Espagne, est mort, hier, à l'âge de 61 ans, à la suite d'une crise cardiaque.

Epidémies en Russie

De Moscou : De graves épidémies de fièvre typhoïde, de scarlatine et de diphtérie sévissent à Moscou. On enregistre, également, de nombreux cas, à Leningrad et dans d'autres villes.

Conseil des ministres

De Paris : M. Pierre Laval, Président du Conseil, s'est entretenu, ce matin, avec ses collègues du Cabinet, au sujet de la compression indispensable à apporter dans les départements ministériels pour assurer l'équilibre budgétaire. D'autres conférences, dans ce but, auront lieu la semaine prochaine.

Fermeture de banque

La fermeture du Comptoir Alémand de Lyon, risque d'entraîner le chômage de 10.000 ouvriers des aciéries de Firminy, société qui gravitait autour dudit Comptoir. Le Président du Tribunal de commerce a désigné un administrateur assisté d'un expert financier afin de connaître le bilan exact.

Ministre anglais à Paris

De Londres : Lord Reading, Ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, ira, la semaine prochaine, à Paris, pour rendre visite à MM. Pierre Laval et Briand, en vue d'étudier les questions politiques et financières qui devront être discutées à Washington, au cours des entretiens entre M. Laval et le Président Hoover.

CAHORS-KINA

AUX VIEUX VINS DE CAHORS

APÉRITIF DE HAUT GOUT

17, RUE DES CAPUCINES, CAHORS

POUR PRESQUE RIEN

Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en consultant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

Mme Pau, 5, Place Rousseau, Cahors, prendrait en pension (nourriture et chambre), jeune fille, étudiante ou employée.

A VENDRE

pour raison de santé

UNE VIGNE

bon cépage, plein rapport

A PROXIMITÉ DE CAHORS

S'adresser 4, place St-Laurent, Cahors

A VENDRE

BARRIQUES NEUVES

S'adresser : Ed. BESSAC, Cycles, à Cahors, en face le Pont de Cabessut.

A VENDRE

CAUSE DÉPART COLONIES

Auto C. I. Peugeot 7 CV.

Etat parfait. Bon prix

8, rue Blanqui, 1^{er}

ON DEMANDE

BONNE AGRICOLE

pas âgée, sachant faire quelque peu cuisine.

S'adresser au bureau journal.

ON DEMANDE

pour Paris

UNE BONNE

pour très bonne maison bourgeoise, voyage payé, bons appointements.

S'adresser au bureau de placement, 12, rue St-James.

A VENDRE

Camionnette 201 Peugeot

ETAT NEUF

S'adresser chez SALAMAGNE, charcutier, CAHORS.

A VENDRE A PARCELLES

UN JARDIN

(2.000 m² environ)

situé à Cahors, rue des Hortes à proximité de la Gendarmerie

S'adresser : J. DELARD, Cabinet Immobilier, 1, rue Joffre, CAHORS.

LA SCIERIE DE LA GARE

DEMANDE

UN BON CHAUFFEUR

ON DEMANDE

REPRESENTANT

visitant le Lot

BONNE SITUATION

Ecrire avec références Bureau du Journal

ON DEMANDE DE SUITE

Bon Ouvrier Menuisier

S'adresser : VARGUES à Salviac.

TOUJOURS... LES PLUS BAS PRIX

à

L'HOTEL DES VENTES

- MEUBLES -

4, Rue Blanqui -- CAHORS

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

-- Grande Facilité de Paiement sur Demande --

qualité

pureté

asepsie

douceur

durée

PARFUM EXQUIS

2 frs

IBBS

TOILETTE

l'HYGIÈNE recommande le

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez... Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes... Adressez-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision, photographie, appareils, accessoires, Développement

Agent exclusif pour la région

PHONOGRAPHE

CHAQUE MOIS

TOUS LES DISQUES NOUVEAUX paraissent à Cahors le même jour qu'à Paris chez

P. FRANCÈS

38, Boulevard Gambetta 38,

Audition permanente

Vente à Crédit — Réparations, Echanges

LES ORGANISATIONS COMPTABLES

GEORGES PARANT

Professeur Expert-Comptable

Membre de l'Enseignement technique

Agé près des Tribunaux

EXPERTISES

CONTROLES FISCALITE

LIVRES SPÉCIAUX

BUREAUX :

CAHORS, 1, rue du Portail-Alban, Tél. 224.

Aurillac, 18, av. de la République

Rodez, 34, rue Bétéille. Tél. 281.

Millau, Place de la Fraternité. Tél. 309.

Sarlat, 43, Avenue Thiers, Tél. 198

UN BON CONSEIL

SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

PRENEZ LES

POUDRES DE COCK

LE RECOURS, assurances incendie resp. civiles accidents, valeur vénale des fonds de commerce, demande agents généraux dans centres importants Cantal, Lot Corrèze, fortes commissions. Direction Sud-Ouest, 19, rue Constantine, Toulouse.

ATTENTION

La Maison François PENET

13, rue Pélegrin, CAHORS

préviens sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : email, fer blanc, fonte emailée, couteaux, couverts de table de tous modèles.

Services de table et à café en porcelaine et en faïence, services de verre en cristal et demi-cristal, verreries pour limonadier et ordinaire, Balais, saloirs, pots à graisse, tuyaux en poterie et en grès, boisseaux pour chimie, carreaux pour évier et autres articles de ménage.

Venez visiter nos magasins, vous y trouverez de tout à des prix défiant toute concurrence.

AMPOULES ÉLECTRIQUES

Pour cafards, ETO à 2,50. Pour les rats

VIRUS ROUGE Ampoule à 4,50.

Pharmacies, drogueries, herboristeries. — OLIVIER, Avignon.

Monsieur J. SIRVEN, ex-chef de district de 1^{re} classe à la Compagnie du P.-O., a ouvert un **CABINET DE GÉOMÈTRE-ARCHITECTE**, à Grézels (Lot). Il s'occupera de projets et surveillance de travaux, établissement de devis, plans, règlements, arpentage, nivellement, de tous projets intéressant les communes, réparations de bâtiments communaux, adduction d'eau, agrandissement, établissement de nouveaux cimetières.

S'adresser : M. SIRVEN, à Grézels (Lot).

Menagères, attention!

Vous trouverez chez Madame Veuve BARTHÈS, rue Donzelle, n° 38, vin nouveau à 2 fr. 30 le litre ; du vin vieux 1930 à 2 fr. 40 le litre.

COMMERCANTS DE L'ALIMENTATION

Les Etablissements J. LEPELLETIER, de Carentan (Manche), fournissent des beurres d'Isigny, 1^{er} choix à des prix très avantageux.

Beurres frais en mottes et petits pains, pasteurisés et en conserves, en boîte sans sel et demi-sel, de longue conservation.

S'adresser à la Maison ou à M. LA-PARRA, à Parnac, Agent général pour le Lot.

COUTURIERE

robes et manteaux

prix modérés

Mlle LHERBET, ancienne Gendarmette

Place du Théâtre, Cahors

Importante Association Agricole cherche à louer ENTREPOT à FIGEAC pour créer magasin régional. — Ecrire au Bureau du Journal qui transmettra.

Importante Association Agricole cherche à louer ENTREPOT à FIGEAC pour créer magasin régional. — Ecrire au Bureau du Journal qui transmettra.

Bibliographie

TOUTE LA TERRE

Cette semaine vous lirez dans : « *Toute la Terre* ». Après Berlin, par Ernest Forichon; Génêts et Doyens de la Nature, par Victor Forbin; Les Obsèques de Le Brix et Mesmin; L'île des pins, par Guy Vernon; Festival 1931 de Beyrouth, par Ripa de Rovredo; Par Monts et par Vaux en Kabylie, par Michel Raineau; Sur la Côte Basque, par Louis Lefait; L'Atlantique, Ambassadeur de l'art Français, par Gilbert Baudinière; Sauvons le Livre; Le compte-Rendu hebdomadaire du Grand concours « Les vacances gratuites » doté de 100.000 Frs de prix; Les chroniques du cinéma, des lettres, de la mode, etc...; 40 pages instructives, saines et gaies, illustrées, en héliogravure. Parait le Samedi — spécimen gratuit sur demande. Pendant la durée du concours, tous les abonnements annuels sont remboursés par des prix de valeur égale (livres, stylos Gold-Star, Poudrauses Pilsard) *Toute la Terre* 23, rue du Caire — Paris —

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux
de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale
de Paris
(Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour
à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des billets ordinaires simples à plein tarif : 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

UNE BONNE NOUVELLE

pour les amateurs d'affiches illustrées
Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisferont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets : *Rocamadour* (Lot) de P. Commarmond, *le Tudy* (Finistère) de Hallo, *Quiberon* (Morbihan) de Symonod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : *Château d'Amboise* (Constant Duval), *La Roque-Gageac* et *Estaing* (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.
— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 120, Boulevard Raspail.

Facilités pour la livraison de semelle des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Anvers, en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur gonicité débarrassés de tout souci.

Le Bas-Limousin en autocar

Circuits au départ de
BRIVE-LA-GAILLARDE

(du 12 juillet au 26 septembre 1931)
Circuit I — Les dimanches, mercredis et vendredis.
Brive (départ, 8 h.), Collonges, Carennac, Miers, Padirac (déjeuner), Rocamadour, Montvalent, Martel, Brive (retour vers 19 heures).

Prix du transport par place, 50 fr.
Circuit II — Les jeudis.
Brive (départ, 8 h.), Donzenac, Uzerche (déjeuner), Vigeois, Le Glandier, Pampadour, Juillac, Le Saillant, Brive (retour vers 19 heures).

Prix du transport par place, 45 fr.
Circuit III — Les samedis.
Brive (départ, 8 h.), Beynac, Argentan (déjeuner), Beaulieu, le Chastang, Aubazine, Brive (retour vers 19 h.).

Prix du transport par place, 45 fr.

NOMBRE DE PLACES LIMITE
Pour la locations (2 francs par personne) s'adresser aux « Autocars Rocamadour-Padirac », 2, Avenue Jean-Jaures, à Brive (Corrèze).



ÉCONOMIES ÉCONOMIES

Commencez par réduire vos dépenses de linge en le lavant à la **SAPONITE** la bonne lessive qui ne le brûle pas

Avec la **SAPONITE**, produit complet, il ne faut rien ajouter pour que votre linge soit merveilleusement blanc

La **SAPONITE** est économique à l'usage

SAPONITE la bonne lessive

René DESJEUX
Asphalte et Pavage en bois
Maison fondée en 1842
Garantit l'étanchéité des terrasses
Nombreuses références

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Maurice BESSOU, 5, rue Clément-Marot à Cahors.

TRAVAIL CHEZ SOI assuré sur Machine à Tricot, catalogue gratis. — Laines toutes nuances, prix de fabrique. Ecrire : La Laborieuse, 10, quai d'Orléans, Nantes.

LA PHOSPHIDE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
Se vend dans toutes les pharmacies
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris
Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

Été 1931

Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nombreuses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), des facilités au départ des gares de son Réseau (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.

Cette validité supplémentaire est portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocamadour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auvergne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes : Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoubac, Le Pouldu, Vannes, Quiberon (pour le Palais Belle-Île et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bourboule, Le Mont-Dore, Montluçon et Nérès-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

VENTE DIRECTE DU FABRICANT

ROUTE 225
COURSE 255

MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS :

FUSILS HAWKERS... 240^{fr} VITRES D'ENFANTS 160^{fr}
CARILLONS WESTMINSTER... 325^{fr} MACHINES À COUDRE 515^{fr}
GRANDS OUTILLAGES GÉNÉRAUX FRANÇAIS SUR DEMANDE
MANUFACTURE DES CYCLES BALLIS
12, RUE DU ONZE-NOVEMBRE S'ÉTIEINNE

VIRUS NAUGE
en ampoule
Détruit Rats et Souris.
Pharmacie LESTRADE
CAHORS

ON demande dames et demoiselles pour travaux faciles à domicile
Ecr : Etablis. ETERNIZ, à LORRIS (Loiret). Envelop. timbrée p. réponse
Le co-gérant : L. PARAZINES.

OFFRE GRATUITE AUX FERMILIERS!!

DURANT CE MOIS
d'un paquet de
PROVENDEINE
d'une valeur de 15 fr. 95

A tout acheteur qui paiera 35 francs pour deux paquets de PROVENDEINE d'une valeur de 31 fr. 90 (15 fr. 95 X 2) il sera offert gratuitement un troisième paquet.

La Provendeine guérit
le mal de pattes
le rachitisme
la pneumo-entérite
la chlorose des porcelets

L'action bienfaisante de la PROVENDEINE est due aux méthodes scientifiques de fabrication utilisées par l'application des Rayons Ultra-Violettes suivant le brevet du Prof. Steenbock par l'utilisation de nos brevets sur les diastases digestives n° 350.983 et sur les vitamines n° 373.102.

Plus de mal de pattes.

M. MARCHAL, à Brouzet-les-Alais (Gard), nous écrit : « J'ai donné de la Provendeine à des porcs qui avaient mal aux pattes et, en quelques jours, ils étaient guéris, avaient bon appétit et profitaient bien, ce n'est vraiment pas de l'argent perdu que d'acheter de la Provendeine. »

Je tenez votre produit à tous mes voisins qui possèdent des porcs et j'en donnerai toujours à mes porcs surtout pour les faire profiter à vue d'œil, Provendeine les fait gagner 100 p. c. en poids. Provendeine est vraiment indispensable aux porcs. »

La « PROVENDEINE » est vendue chez tous les pharmaciens, droguistes et grainetiers au prix imposé de

fr. 15.95

Dépôt : Anc. Maison Louis Sanders, Sté Amo Port St-Sauveur, 5, TOULOUSE

PROVENDEINE

Etude de Maître Robert SÉGUY, Licencié en droit, Avoué à Cahors, rue St-Pierre

VENTE SUR LICITATION

les étrangers admis en un seul lot

d'un immeuble en nature de Maison d'habitation et jardin, sis à Cahors, rue Nationale, numéro quarante-neuf, dépendant de la succession de COMBEBIAS Guillaume, en son vivant demeurant à Cahors, où il est décédé.

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI 29 OCTOBRE MIL NEUF CENT TRENTE-ET-UN**, à **DEUX HEURES DU SOIR**, par devant Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, au Palais de justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartient :
Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors, le huit mai mil neuf cent trente et un, enregistré, ordonnant le partage d'un immeuble en nature de maison et jardin, dépendant de la succession de Guillaume COMBEBIAS, en son vivant propriétaire-cultivateur, demeurant à Cahors, où il est décédé, et, préalablement au dit partage, ordonnant la licitation du susdit immeuble.

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :
Dame VINGES Célestine, née COMBEBIAS et dudit VINGES Alfred son mari, demeurant ensemble à Cahors, rue Saint-Pierre, numéro dix, ce dernier agissant pour assister et autoriser son épouse ;
les sus-nommés ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors, Maître Robert SÉGUY, licencié en droit, avec élection de domicile en son étude, au dit Cahors, rue Saint-Pierre,

d'une part ;
Et Dame GINBRE, Veuve de COMBEBIAS Guillaume, demeurant à Cahors, quarante-neuf, rue Nationale, ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors Maître Pierre DESPRATS, licencié en droit, avec élection de domicile, en son étude, au dit Cahors, rue du Portail-Alban,

d'autre part ;
Il sera procédé le **JEUDI VINGT-NEUF OCTOBRE MIL NEUF CENT TRENTE ET UN**, à **DEUX HEURES DU SOIR**, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, par devant Monsieur le Président d'audience à des fins commises, par le jugement précité, à la vente sur licitation en UN SEUL LOT, les étrangers admis, de l'immeuble dépendant de la succession dont s'agit et ci-après désigné.

Un Cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente licitation, a été dressé par les soins de Maître Robert SÉGUY, avoué poursuivant et déposé au Greffe du Tribunal civil de Cahors, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

Ce lot comprendra :
Un article en nature de maison d'habitation sis à Cahors, rue Nationale, numéro quarante-neuf, paraissant figurer au plan cadastral de la Commune de Cahors, sous le numéro mil huit cent trente (1830), section N, pour une contenance approximative de cinquante ares et pour un revenu imposable de mille quatre cent quarante francs.

Cet immeuble comprend deux corps de bâtiments, séparés par une petite cour.
Le premier corps de bâtiment donne en façade sur la rue Nationale. Il est construit en pierres de taille et couvert en tuiles ; il comprend un rez-de-chaussée et deux étages.

Au rez-de-chaussée on trouve un local à usage de magasin avec une devanture donnant sur la rue, en bois verni et vitré. Dans un angle se trouve une cheminée à feu de bois.

Derrière le magasin, et communiquant avec lui par une porte à un seul battant, est situé un local à usage de cuisine éclairé par une fenêtre sur la cour.

Au long des deux pièces ci-dessus décrites court un couloir d'un mètre cinquante environ de large, partant de la rue Nationale et par lequel on accède à l'intérieur de l'immeuble.

Après la cour et par un couloir situé sous le deuxième corps d'immeuble on accède au rez-de-chaussée de ce dernier, dans un chai et dans des caves.

Au-dessus de l'une de ces caves, sise à un niveau inférieur à celui des autres, se trouve un entresol comportant une seule pièce à usage de chambre et auquel on accède par une porte ouvrant sur l'escalier.

Au-dessus du chai et de l'entresol formant le premier étage se trouvent trois pièces dont deux à usage de chambre et la troisième de cuisine.

La première chambre à laquelle on accède par une porte ouvrant sur le couloir de l'entresol est éclairée par une fenêtre sur la cour et une autre donnant à l'immeuble Rollés.

Dans cette chambre se trouve une cheminée à usage de feu de bois. Elle est séparée de la seconde pièce par une porte vitrée.

Cette dernière pièce est éclairée par une fenêtre donnant également sur la cour de l'immeuble Rollés et par une porte-fenêtre ouvrant sur un balcon situé à la hauteur de

ce premier étage sur le derrière de ce bâtiment.
La cuisine est également percée d'une ouverture sur ce balcon.

On accède à ce premier étage par l'escalier de bois dont il a été parlé plus haut et également en pierres, situé sur le derrière de ce bâtiment, prenant son départ à la sortie du couloir et arrivant au balcon dont il est parlé ci-dessus.

Sous la cuisine se trouve une petite pièce à usage de débarras ouvrant sur l'escalier par une petite porte.

Au deuxième étage se trouvent deux pièces à usage de chambre et de cuisine avec une cheminée à feu de bois dans chacune ; éclairées, la chambre, par deux fenêtres, l'une donnant sur la cour de l'immeuble Rollés, l'autre sur la cour intérieure de l'immeuble ici décrit, la cuisine par une ouverture sur la cour de l'immeuble Rollés et une autre sur le petit jardin qui va être ci-dessous désigné.

Derrière ce dernier corps d'immeuble se trouve un article en nature de jardin d'agrément et de jardin potager paraissant figurer à la matrice cadastrale de la commune de Cahors, sous le numéro mil huit cent trente-deux p. (1832 p.), de la section N, d'une contenance de un are trente.

Le jardin d'agrément est accolé au mur de la propriété Rivière au Nord et à l'Est à l'immeuble de la Bourse du travail et à propriété Fourgous.

Cet immeuble sera mis en vente sur la mise à prix de vingt-cinq mille francs, ci 25.000 fr.

PAIEMENT DES FRAIS
Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris la remise proportionnelle due à l'avoué poursuivant, seront payés par l'adjudicataire en diminution de son prix, dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maître Robert SÉGUY, avoué.

Fait et rédigé par moi, Avoué près le Tribunal civil de Cahors, le deux octobre mil neuf cent trente et un.

L'Avoué poursuivant :
R. SÉGUY.

Enregistré à Cahors, le mil neuf cent trente et un, folio : , case : , reçu : onze francs vingt centimes, décimes compris.

Le Receveur,
BONNECAZE.

Ce lot confronte au Nord à propriété Rivière, au Sud à propriété Rollés, à l'Ouest à rue Nationale et à l'Est à l'immeuble de la Bourse du travail et à propriété Fourgous.

Cet immeuble sera mis en vente sur la mise à prix de vingt-cinq mille francs, ci 25.000 fr.

PAIEMENT DES FRAIS
Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris la remise proportionnelle due à l'avoué poursuivant, seront payés par l'adjudicataire en diminution de son prix, dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maître Robert SÉGUY, avoué.

Fait et rédigé par moi, Avoué près le Tribunal civil de Cahors, le deux octobre mil neuf cent trente et un.

L'Avoué poursuivant :
R. SÉGUY.

Enregistré à Cahors, le mil neuf cent trente et un, folio : , case : , reçu : onze francs vingt centimes, décimes compris.

Le Receveur,
BONNECAZE.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :
1° Maître Robert SÉGUY, avoué poursuivant la présente vente et rédacteur du Cahier des charges ;
2° Maître Pierre DESPRATS, avoué co-licitant, qui, comme tous les autres avoués près le Tribunal civil de Cahors, pourront être chargés d'encherir.

CAHORS, IMP. COUESLANT